

avec indifférence plus d'une question importante, et cela a duré à ce point que, aujourd'hui, les esprits sont fortement soulevés au sujet de questions qui eussent été réglées de suite par une décision énergique de la part de l'honorable premier ministre. Voilà pourquoi j'accuse aujourd'hui le gouvernement. Suivant l'opinion générale, il est reconnu que le gouvernement actuel n'est pas composé d'hommes d'affaires, parce que la principale qualité d'un homme d'affaires consiste à prendre une décision, et à la prendre promptement. J'accuse le gouvernement devant le pays. Je l'accuse sur ce point : je l'accuse au sujet de sa politique fiscale, pour de nombreuses négligences de devoir, et sur ce point nouveau, à savoir qu'il n'a pas le courage de faire son devoir, parce qu'il craint les nombreux embarras qui pourraient s'en suivre. Je l'accuse, d'après son propre aveu, de manquer absolument des qualités nécessaires à tout gouvernement— le courage, la décision, et une certaine capacité pour administrer les affaires publiques.

Sir JOHN THOMPSON : C'est avec plaisir que j'ai entendu l'honorable préopinant féliciter les honorables députés qui ont proposé et appuyé l'adresse, sur la manière dont ils se sont acquittés de leur tâche. Je suis convaincu que c'est un plaisir partagé par chacun de nous, de voir parmi nous, aujourd'hui, à titre de député nouveau, qui nous a été présenté, il y a vingt-quatre heures, à peine, un homme qui a déjà pris part aux délibérations de cette chambre, il y a vingt ans passés, et qui revient derechef partager avec nous les travaux de ce parlement, et de l'entendre exprimer les sentiments chaleureux et patriotiques qui sont tombés de ses lèvres cette après-midi. On ne saurait nier que mon honorable ami d'Hochelagu (M. Lachapelle), qui est avec nous depuis deux sessions, mérite sa juste part d'admiration pour la manière dont il s'est acquitté de son devoir, pour la grâce de sa diction, pour la clarté et l'éloquence de son langage.

Tout ce que l'honorable chef de l'opposition a dit au sujet de ces honorables messieurs n'est que la juste expression des sentiments des membres de ce côté-ci de la chambre, de même que c'était l'expression généreuse et délicate de ses amis, les membres de l'autre côté de la chambre. Pas n'est besoin que j'insiste davantage sur la manière dont ces honorables messieurs ont rempli leurs devoirs, parce que l'honorable chef de l'opposition leur a adressé un compliment qu'il a cru admirable, en leur disant que leur tâche était difficile, et quelque peu délicate, vu qu'il leur fallait tirer beaucoup de rien, et l'honorable préopinant a continué de parler assez longtemps, pour réussir à convaincre chacun des membres de cette chambre qu'il est lui-même passé maître en cet art.

J'approuve, M. l'Orateur, tout ce que l'honorable député a dit au sujet de l'arrivée, parmi nous, du comte et de la gracieuse comtesse d'Aberdeen, et tout ce qu'il a dit au sujet de ceux qui nous ont quittés à l'arrivée de Son Excellence. Dans tous les temps passés de son histoire, le Canada a eu l'avantage de voir ses gouverneurs qui l'ont quitté le quitter tout en restant ses plus généreux amis, désireux de lui être utiles dans n'importe quel centre de vie ou d'activité, où ils seraient appelés en retournant vers la mère-patrie. Et dans ce cas, si, d'un côté, nous avons la satisfaction de savoir que lord Derby compte au nombre de ces

M. LAURIER.

amis du Canada qui sont désireux au plus haut degré de servir nos intérêts en Angleterre, d'un autre côté, nous voyons arriver pour le remplacer et pour remplacer lady Derby, un galant homme et une noble femme, qui nous viennent avec le désir sincère de faire du bien au Canada, avec le désir de prendre part à toute entreprise publique et à toute œuvre de charité publique, de nature à procurer le bien-être à notre pays. En conséquence, par esprit de justice pour nous-mêmes et par esprit de justice envers le public, nous ne pouvons nous dispenser d'applaudir, dans cette chambre, aux allusions, aux sentiments généreux qu'inspire aux Canadiens l'arrivée au milieu d'eux d'un gouverneur rempli d'affection et du désir sincère de favoriser nos intérêts.

Mais, M. l'Orateur, il est une autre démonstration que je suis prêt à faire, de concert avec l'honorable chef de l'opposition, et de la manière la plus cordiale. Je le dis avec plaisir, car, le nombre des points sur lesquels nous sommes d'accord, en commentant cette réponse à l'adresse, sont, je regrette de le dire, assez peu nombreux, en réalité. Mais il m'a fait plaisir de l'entendre parler du succès de la représentation du Canada à l'exposition universelle de Chicago, et c'est avec plaisir que je lui ai entendu dire que les triomphes obtenus à Chicago étaient dus principalement aux cultivateurs Canadiens. Rien de plus vrai que cette assertion, et aucune assertion ne pouvait être plus satisfaisante que celle qui attesta que cette classe de notre population a fait valoir son habileté, a affirmé ses progrès, et nous a valu un triomphe, au détriment des autres nations qui concouraient avec nous. Je suis convaincu que l'honorable chef de l'opposition, lui-même, a éprouvé une grande satisfaction, quoiqu'il ne l'ait pas manifestée—en voyant que la classe qui a remporté ce noble triomphe, à l'honneur du Canada, est cette classe même que lui et ses amis ont représentée comme écrasée, comme des gens surchargés de taxes, qui n'ont rien à gagner entre eux et qui ont fui la prétendue prospérité qu'on dit exister dans notre pays.

Considérant le triomphe que nous avaient valu ces gens, au profit du Canada, et l'exposition qu'ils avaient affirmée de la prospérité et du progrès du Canada, l'honorable chef de l'opposition a paru bien disposé à admettre que notre pays était favorisé sous bien des rapports, favorisé sous le rapport du climat, favorisé sous le rapport des ressources, favorisé sous le rapport des moyens de transport et de communication naturels, mais détestable sous bien d'autres rapports. Toutefois, l'honorable député n'a pas voulu reconnaître que notre pays est prospère : ce n'est pas la première fois que nous l'entendons parler ainsi ; mais nous le prenons hardiment à partie sur ce point, comme nous l'avons fait dans le passé, et afin que l'attaque ait un caractère distinct, j'affirme de la part de ceux qui partagent mes idées sur cette question, et ils sont nombreux dans cette chambre, que la prospérité dont le Canada a été favorisé, comparativement à d'autres nations, fournit un sujet d'orgueil pour tout Canadien qui juge la question autrement qu'au point de vue d'un parti. J'affirme que la prospérité du Canada n'est surpassée par celle d'aucun pays avec lequel il peut être comparé. Je n'ai pas besoin de relever la comparaison faite par l'honorable député, entre la condition de nos populations et celle des choses correspondantes en Europe. Je n'ai pas besoin de mentionner la condition des